



TRAVAIL

L'ÉGALITÉ DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

La loi sur l'égalité permet aux femmes et aux hommes de se défendre contre les discriminations directes et indirectes dans la vie professionnelle. C'est important car l'égalité des chances dans la vie professionnelle joue un rôle essentiel pour la réalisation de l'égalité dans les autres domaines de la vie.

Mais il ne suffit pas d'adopter des lois. Des mesures ciblées sont aussi nécessaires car :

- > les femmes continuent de gagner moins que les hommes ;
- > les femmes sont fortement sous-représentées dans les postes de cadres ;
- > la distinction entre métiers typiquement féminins et métiers typiquement masculins reste ancrée dans les esprits ;
- > la conciliation entre métier et famille constitue un défi de taille ;
- > le harcèlement sexuel au travail est un phénomène répandu.

Département fédéral de l'intérieur DFI
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEH

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



ÉGALITÉ SALARIALE

Nous faisons de la recherche et de l'information

Nous réalisons ou faisons réaliser des études ciblées afin de mettre en lumière les discriminations dans la vie professionnelle. Ces études servent de base à l'élaboration de guides pratiques. Nous mettons à la disposition des entreprises et de leur personnel des brochures, des guides et nous leur prodiguons des conseils. Nous organisons des colloques pour différents groupes cibles et nous présentons des exposés dans divers contextes.

La plateforme consacrée à l'égalité salariale fournit des informations complètes sur les bases légales, les causes des discriminations salariales, l'engagement du secteur public ainsi que les mesures et instruments existants pour lutter contre les inégalités salariales.

www.ebg.admin.ch

Nous élaborons et développons des instruments pratiques

Soutenir les entreprises sur le plan pratique est l'un de nos objectifs principaux. Nous avons donc élaboré, avec des spécialistes, plusieurs instruments pour mettre en œuvre l'égalité salariale :

- > Logib, un outil gratuit d'autocontrôle de l'égalité salariale destiné aux entreprises, www.logib.ch ;
- > une helpline, une brochure d'information, un clip publicitaire, un tutoriel en plusieurs langues et un manuel d'utilisation détaillé pour l'outil d'autocontrôle Logib : www.logib-etape-par-etape.ch ;
- > des publications sur la mise en œuvre de l'égalité salariale destinées aux entreprises ou à leur personnel ;
- > un outil d'évaluation du travail sexuellement neutre pour déterminer la valeur d'une fonction sans discrimination.

Nous faisons de la formation

Dans le cadre d'ateliers sur l'utilisation du logiciel Logib, nous offrons aux entreprises intéressées la possibilité d'apprendre comment réaliser un autocontrôle dans les règles de l'art.

Nous formons des spécialistes et nous les mettons en contact avec les entreprises

Ces spécialistes peuvent apporter leur concours aux entreprises qui souhaitent mesurer l'égalité salariale entre femmes et hommes, par exemple en réalisant une expertise des salaires ou en mettant en place un outil d'évaluation du travail non discriminatoire.

Nous contrôlons le respect de l'égalité salariale

En vertu de la législation fédérale sur les marchés publics, les soumissionnaires doivent garantir l'égalité salariale entre femmes et hommes. Nous pratiquons des contrôles aléatoires et apportons aux entreprises une assistance pour appliquer les prescriptions en matière d'égalité salariale. Dans ce cadre, nous travaillons en étroite collaboration avec la Commission des achats de la Confédération.

CONCILIATION

La conciliation entre travail et famille est essentielle pour atteindre l'égalité dans les faits. Il faut avant tout des conditions-cadres favorables pour que les couples soient en mesure de partager équitablement le travail rémunéré et le travail non rémunéré. Assumer à deux une activité professionnelle et des tâches familiales et domestiques doit être possible pour toutes les femmes et tous les hommes, quels que soient leurs professions et revenus.

Conditions-cadres favorables à la conciliation entre travail et famille

- > économie : égalité salariale, travail à temps partiel, horaires flexibles, congé parental ;
- > accueil extrafamilial des enfants et système scolaire : crèches, écoles de jour, horaires continus ;
- > politique sociale et familiale : allocations familiales, prestations complémentaires, bonus pour les familles, reconnaissance du travail de soin ;
- > assurances sociales : compensation des charges familiales, reconnaissance des prestations fournies par les familles, bonus pour tâches éducatives et d'assistance, reconnaissance du travail de soin ;
- > politique fiscale : réforme de l'imposition des familles, déductions pour les familles.

Nous proposons des informations fondées, des impulsions et des éléments de décision pour l'adoption de mesures politiques et économiques concrètes.

Des idées pour les couples....

Nos projets et brochures destinés aux pères et aux mères ainsi qu'aux futurs parents donnent des idées pour organiser équitablement le partage des tâches.

www.fairplay-at-home.ch

...pour les pères et les entreprises

Un guide destiné aux pères explique aux employés comment ils peuvent s'y prendre pour libérer davantage de temps pour leur famille. Le travail à temps partiel est un aspect important de la question. Comment les entreprises peuvent-elles offrir de meilleures conditions aux parents ? Une brochure propose des pistes.

www.fairplay-at-work.ch

HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel au travail constitue un manque de respect et une atteinte à la dignité. Il peut être démotivant, voire provoquer des maladies, ce qui diminue la productivité de l'entreprise. Avec le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, nous proposons :

Des informations et des instruments pour les entreprises...

Elles ont l'obligation légale d'assurer un climat de travail libre de harcèlement. Nous proposons des informations de base concernant la prévention du harcèlement sexuel au travail et nous aidons à trouver des spécialistes. Une liste de contrôle (check-list) montre aux entreprises comment elles peuvent prévenir le harcèlement sexuel et lutter contre ce phénomène.

...et un guide pratique pour le personnel

Il contient des informations sur les questions relatives au harcèlement sexuel en général. Il propose aussi des conseils pratiques sur la manière dont les personnes visées peuvent se défendre.

Notre site Internet constitue une source d'informations importante aussi bien pour les entreprises que pour le personnel.
www.harcelementsexuel.ch